



FICHE PRODUIT – Courrier égrené

Optimisez les coûts et améliorez la conformité avec le traitement industrialisé du courrier égrené

Le courrier égrené désigne le flux de lettres et d'envois qui échappent à la production industrialisée et automatisée car ils sont générés unitairement par les entreprises et les services publics. Pour éviter aux expéditeurs un affranchir au tarif égrené, IN Groupe propose une approche électronique.

C'est simple : les messages sont envoyés via des outils de capture (imprimante virtuelle, dépôt portail, ou lien SFTP / CFT) vers les serveurs sécurisés d'IN Groupe avant que le courrier ne soit imprimé et distribué en masse. Cette approche permet à nos clients d'accéder à des tarifs postaux industriels et à des coûts réduits de consommables (enveloppes, supports d'impression, etc.), sans volume minimum et sans abonnement.

Vos données sont traitées dans un environnement protégé qui répond aux normes de sécurité les plus exigeantes. Une traçabilité complète et sans faille vous permet de vous consacrer entièrement à votre cœur de métier, en toute sérénité.

Un portail web au cœur du processus

Notre portail de gestion permet aux utilisateurs de gérer facilement l'ensemble du processus. Il permet également de suivre en toute sécurité le statut du courrier.

Nous proposons également un service multicanal, au lieu d'imprimer vos courriers aux format papier, vous pouvez choisir une filière dématérialisée. Il vous suffit pour cela de définir les règles de gestion.

Notre solution vous offre

- ✓ L'accès aux tarifs postaux industriels pour les grands comptes dès le premier courrier
- ✓ Offre Courrier Industriel (CI) Premium de la Poste disponible
- ✓ S'applique à tous les types de courrier : postal et dématérialisé, simple et recommandé.
- ✓ Un service agréé SIAF (Service Interministériel des Archives de France) pour l'archivage physique et numérique
- ✓ Solution 100% numérique qui vous permet d'externaliser l'envoi du courrier grâce au Cloud Printing

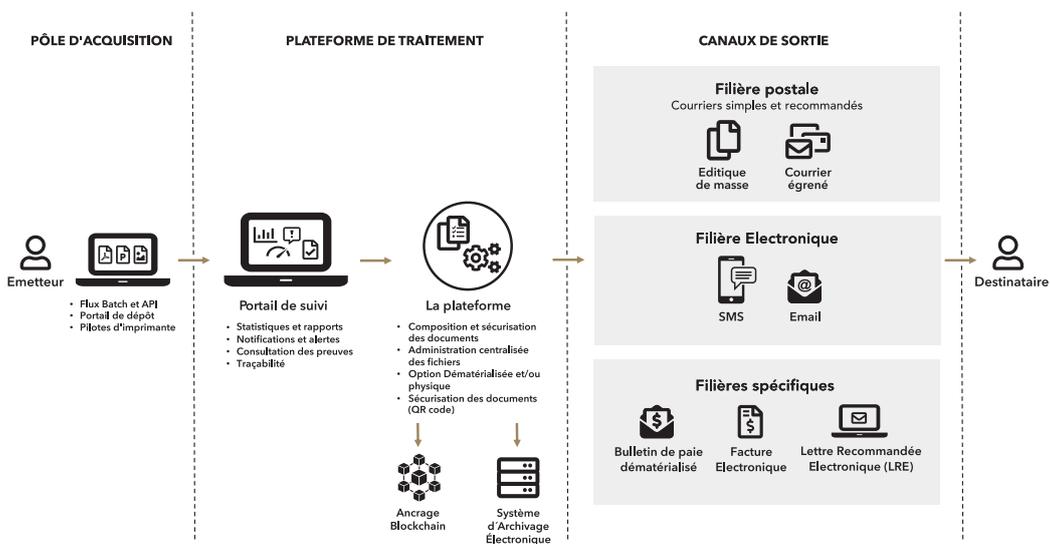
Utiliser la même solution pour l'envoi des lettres recommandées électroniques

Conformément au processus défini par l'article 44 du règlement eIDAS, une lettre recommandée électronique (LRE) a la même force probante qu'une lettre recommandée papier.

Sur le même principe que la lettre recommandée papier, nous proposons un service d'envoi de Lettre Recommandée Electronique (LRE). L'acheminement des LRE se fait dans le respect total des cadres réglementaires de confiance numérique, garantissant à nos clients la sécurité en toute flexibilité.

Principaux avantages

- Des économies substantielles avec l'accès à des coûts d'affranchissement industrialisés
- Une flexibilité totale, sans restriction de volume et d'abonnement
- Assistance d'experts par le biais de la gestion du changement pour garantir une adoption à 100% du service
- Suivi du statut du courrier en temps réel et traçabilité complète
- Archivage sécurisé et juridiquement contraignant des courriers et des accusés de réception



Plateforme Stream'IN